

B-Arlon: grassing services

OJ S 171/2012 06/09/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: RW-SpW-DGO1-DRL-Direction des routes du Luxembourg

Postal address: place Didier 45

Town: Arlon

Postal code: 6700

Country: Belgium

For the attention of: M. le directeur des ponts et chaussées f f, ir Trillet

E-mail: pierreyves.trillet@spw.wallonie.be

Telephone: +32 63589211

Fax: +32 63589222

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=106969

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: RW-SpW-DGT1-DSJ-Direction du support juridique-mise en ligne des cahiers de charges.

Postal address: place de Wallonie, 1 Bat II, local 108

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: M. Derock

For the attention of: M. Etienne Claeys

E-mail: louisphilippe.derock@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81333159

Fax: +32 81333133

Internet address: <http://marchespublics.wallonie.be>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: RW-SpW-DGO1-DRL-Direction des routes du Luxembourg

Postal address: place Didier, 45

Town: Arlon

Postal code: 6700

Country: Belgium

For the attention of: M. le directeur des ponts et chaussées f f, ir Trillet

E-mail: pierreyves.trillet@spw.wallonie.be

Telephone: +32 63589211

Fax: +32 63589222

Internet address: d132@spw.wallonie.be

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché de services par adjudication publique. Entretien des plantations et des gazonnements le long des routes - SPW - Budget 2012.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Les travaux s'effectuent sur les réseaux I et II. Le long des routes de la direction des routes du Luxembourg. Il se décompose en plusieurs lots: lot 11: district d'Arlon; lot 12: district de Virton; lot 13: district de Florenville; lot 14: district de Neufchâteau; lot 15: district de Saint-Hubert; lot 16: district de Bastogne; lot 17: district de marche; lot 18: district de Vielsalm; Chaque lot constitue une entreprise distincte.
NUTS code BE34 Prov. Luxembourg (BE)

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Les opérations concernent notamment: 1. des fauchages en mode "fauchage tardif" et des tontes; 2. des travaux d'entretien divers de plantations ou gazons existants, binage, bêchage, tonte des pelouses; 3. l'abattage, l'émondage et l'élagage d'arbres; 4. la taille d'arbustes et de haies; 5. le dégagement de la signalisation existante; 6. le désherbage linéaire; 7. l'entretien du mobilier, des jeux...; 8. des prestations en régie; 9. l'évacuation éventuelle des déchets; 10. la signalisation de chantier; 11. l'entretien des arbres plantés durant la période de garantie.

II.1.6. CPV code(s)

77314100 Grassing services, 77341000 Tree pruning, 77312100 Weed-killing services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1.

Total quantity or scope

Il se décompose en plusieurs lots: lot 11: district d'Arlon; lot 12: district de Virton; lot 13: district de Florenville; lot 14: district de Neufchâteau; lot 15: district de Saint-Hubert; lot 16: district de Bastogne; lot 17: district de Marche; lot 18: district de Vielsalm; Chaque lot constitue une entreprise distincte.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in days: 365 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Lot 11 - District d'Arlon.

1) Short description

Les opérations concernent notamment: 1. des fauchages en mode "fauchage tardif" et des tontes; 2. des travaux d'entretien divers de plantations ou gazons existants, binage, bêchage, tonte des pelouses; 3. l'abattage, l'émondage et l'élagage d'arbres; 4. la taille d'arbustes et de haies; 5. le dégagement de la signalisation existante; 6. le désherbage linéaire; 7. l'entretien du mobilier, des jeux...; 8. des prestations en régie; 9. l'évacuation éventuelle des déchets; 10. la signalisation de chantier; 11. l'entretien des arbres plantés durant la période de garantie.

2) CPV code(s)

77314100 Grassing services, 77341000 Tree pruning, 77312100 Weed-killing services

3) Quantity or scope

Dans le district d'Arlon. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer à l'adjudicataire la répétition du marché initial au cours de la période de trois ans après la conclusion de celui-ci. Cette reconduction avec l'adjudicataire s'opère par le biais d'une procédure négociée conformément à l'article 17 § 2, 2° b) de la loi du 24 décembre 1993. Le pouvoir adjudicateur a le droit de n'attribuer que certains lots, et éventuellement, de décider que les autres lots feront l'objet d'un ou plusieurs nouveaux marchés, au besoin suivant un autre mode.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le délai d'exécution global est à compter à partir de la date prescrite dans l'ordre de commencer les prestations. Le délai global de l'entreprise est de un an de calendrier, dans lequel s'inscrivent les délais partiels des commandes successives. Si une commande partielle n'est pas achevée à l'échéance du délai global, pour une raison non imputable à l'entrepreneur, le délai est prolongé jusqu'à l'échéance contractuelle de la dernière commande partielle.

Lot No: 2

Lot title: Lot 12 - District de Virton.

1) Short description

Les opérations concernent notamment: 1. des fauchages en mode "fauchage tardif" et des tontes; 2. des travaux d'entretien divers de plantations ou gazons existants, binage, bêchage, tonte des pelouses; 3. l'abattage, l'émondage et l'élagage d'arbres; 4. la taille d'arbustes et de haies; 5. le dégagement de la signalisation existante; 6. le désherbage linéaire; 7. l'entretien

du mobilier, des jeux...; 8. des prestations en régie; 9. l'évacuation éventuelle des déchets; 10. la signalisation de chantier; 11. l'entretien des arbres plantés durant la période de garantie.

2) CPV code(s)

77314100 Grassing services, 77341000 Tree pruning, 77312100 Weed-killing services

3) Quantity or scope

Dans le district de Virton. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer à l'adjudicataire la répétition du marché initial au cours de la période de trois ans après la conclusion de celui-ci. Cette reconduction avec l'adjudicataire s'opère par le biais d'une procédure négociée conformément à l'article 17 § 2, 2° b) de la loi du 24 décembre 1993. Le pouvoir adjudicateur a le droit de n'attribuer que certains lots, et éventuellement, de décider que les autres lots feront l'objet d'un ou plusieurs nouveaux marchés, au besoin suivant un autre mode.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le délai d'exécution global est à compter à partir de la date prescrite dans l'ordre de commencer les prestations. Le délai global de l'entreprise est de un an de calendrier, dans lequel s'inscrivent les délais partiels des commandes successives. Si une commande partielle n'est pas achevée à l'échéance du délai global, pour une raison non imputable à l'entrepreneur, le délai est prolongé jusqu'à l'échéance contractuelle de la dernière commande partielle.

Lot No: 3

Lot title: Lot 13 - District de Florenville.

1) Short description

Les opérations concernent notamment: 1. des fauchages en mode "fauchage tardif" et des tontes; 2. des travaux d'entretien divers de plantations ou gazons existants, binage, bêchage, tonte des pelouses; 3. l'abattage, l'émondage et l'élagage d'arbres; 4. la taille d'arbustes et de haies; 5. le dégagement de la signalisation existante; 6. le désherbage linéaire; 7. l'entretien du mobilier, des jeux...; 8. des prestations en régie; 9. l'évacuation éventuelle des déchets; 10. la signalisation de chantier; 11. l'entretien des arbres plantés durant la période de garantie.

2) CPV code(s)

77314100 Grassing services, 77341000 Tree pruning, 77312100 Weed-killing services

3) Quantity or scope

Dans le district de Florenville. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer à l'adjudicataire la répétition du marché initial au cours de la période de trois ans après la conclusion de celui-ci. Cette reconduction avec l'adjudicataire s'opère par le biais d'une procédure négociée conformément à l'article 17 § 2, 2° b) de la loi du 24 décembre 1993. Le pouvoir adjudicateur a le droit de n'attribuer que certains lots, et éventuellement, de décider que les autres lots feront l'objet d'un ou plusieurs nouveaux marchés, au besoin suivant un autre mode.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le délai d'exécution global est à compter à partir de la date prescrite dans l'ordre de commencer les prestations. Le délai global de l'entreprise est de un an de calendrier, dans lequel s'inscrivent les délais partiels des commandes successives. Si une commande partielle

n'est pas achevée à l'échéance du délai global, pour une raison non imputable à l'entrepreneur, le délai est prolongé jusqu'à l'échéance contractuelle de la dernière commande partielle.

Lot No: 4

Lot title: Lot 14 - District de Neufchâteau.

1) Short description

Les opérations concernent notamment: 1. des fauchages en mode "fauchage tardif" et des tontes; 2. des travaux d'entretien divers de plantations ou gazons existants, binage, bêchage, tonte des pelouses; 3. l'abattage, l'émondage et l'élagage d'arbres; 4. la taille d'arbustes et de haies; 5. le dégagement de la signalisation existante; 6. le désherbage linéaire; 7. l'entretien du mobilier, des jeux...; 8. des prestations en régie; 9. l'évacuation éventuelle des déchets; 10. la signalisation de chantier; 11. l'entretien des arbres plantés durant la période de garantie.

2) CPV code(s)

77314100 Grassing services, 77341000 Tree pruning, 77312100 Weed-killing services

3) Quantity or scope

Dans le district de Neufchâteau. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer à l'adjudicataire la répétition du marché initial au cours de la période de trois ans après la conclusion de celui-ci. Cette reconduction avec l'adjudicataire s'opère par le biais d'une procédure négociée conformément à l'article 17 § 2, 2° b) de la loi du 24 décembre 1993. Le pouvoir adjudicateur a le droit de n'attribuer que certains lots, et éventuellement, de décider que les autres lots feront l'objet d'un ou plusieurs nouveaux marchés, au besoin suivant un autre mode.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le délai d'exécution global est à compter à partir de la date prescrite dans l'ordre de commencer les prestations. Le délai global de l'entreprise est de un an de calendrier, dans lequel s'inscrivent les délais partiels des commandes successives. Si une commande partielle n'est pas achevée à l'échéance du délai global, pour une raison non imputable à l'entrepreneur, le délai est prolongé jusqu'à l'échéance contractuelle de la dernière commande partielle.

Lot No: 5

Lot title: Lot 15 - District de Saint-Hubert.

1) Short description

Les opérations concernent notamment: 1. des fauchages en mode "fauchage tardif" et des tontes; 2. des travaux d'entretien divers de plantations ou gazons existants, binage, bêchage, tonte des pelouses; 3. l'abattage, l'émondage et l'élagage d'arbres; 4. la taille d'arbustes et de haies; 5. le dégagement de la signalisation existante; 6. le désherbage linéaire; 7. l'entretien du mobilier, des jeux...; 8. des prestations en régie; 9. l'évacuation éventuelle des déchets; 10. la signalisation de chantier; 11. l'entretien des arbres plantés durant la période de garantie.

2) CPV code(s)

77314100 Grassing services, 77341000 Tree pruning, 77312100 Weed-killing services

3) Quantity or scope

Dans le district de Saint-Hubert. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer à l'adjudicataire la répétition du marché initial au cours de la période de trois ans après la conclusion de celui-ci. Cette reconduction avec l'adjudicataire s'opère par le biais d'une

procédure négociée conformément à l'article 17 § 2, 2° b) de la loi du 24 décembre 1993. Le pouvoir adjudicateur a le droit de n'attribuer que certains lots, et éventuellement, de décider que les autres lots feront l'objet d'un ou plusieurs nouveaux marchés, au besoin suivant un autre mode.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le délai d'exécution global est à compter à partir de la date prescrite dans l'ordre de commencer les prestations. Le délai global de l'entreprise est de un an de calendrier, dans lequel s'inscrivent les délais partiels des commandes successives. Si une commande partielle n'est pas achevée à l'échéance du délai global, pour une raison non imputable à l'entrepreneur, le délai est prolongé jusqu'à l'échéance contractuelle de la dernière commande partielle.

Lot No: 6

Lot title: Lot 16 - District de Bastogne.

1) Short description

Les opérations concernent notamment: 1. des fauchages en mode "fauchage tardif" et des tontes; 2. des travaux d'entretien divers de plantations ou gazons existants, binage, bêchage, tonte des pelouses; 3. l'abattage, l'émondage et l'élagage d'arbres; 4. la taille d'arbustes et de haies; 5. le dégagement de la signalisation existante; 6. le désherbage linéaire; 7. l'entretien du mobilier, des jeux...; 8. des prestations en régie; 9. l'évacuation éventuelle des déchets; 10. la signalisation de chantier; 11. l'entretien des arbres plantés durant la période de garantie.

2) CPV code(s)

77314100 Grassing services, 77341000 Tree pruning, 77312100 Weed-killing services

3) Quantity or scope

Dans le district de Bastogne. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer à l'adjudicataire la répétition du marché initial au cours de la période de trois ans après la conclusion de celui-ci. Cette reconduction avec l'adjudicataire s'opère par le biais d'une procédure négociée conformément à l'article 17 § 2, 2° b) de la loi du 24 décembre 1993. Le pouvoir adjudicateur a le droit de n'attribuer que certains lots, et éventuellement, de décider que les autres lots feront l'objet d'un ou plusieurs nouveaux marchés, au besoin suivant un autre mode.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le délai d'exécution global est à compter à partir de la date prescrite dans l'ordre de commencer les prestations. Le délai global de l'entreprise est de un an de calendrier, dans lequel s'inscrivent les délais partiels des commandes successives. Si une commande partielle n'est pas achevée à l'échéance du délai global, pour une raison non imputable à l'entrepreneur, le délai est prolongé jusqu'à l'échéance contractuelle de la dernière commande partielle.

Lot No: 7

Lot title: Lot 17 - District de Marche.

1) Short description

Les opérations concernent notamment: 1. des fauchages en mode "fauchage tardif" et des tontes; 2. des travaux d'entretien divers de plantations ou gazons existants, binage, bêchage, tonte des pelouses; 3. l'abattage, l'émondage et l'élagage d'arbres; 4. la taille d'arbustes et de

haies; 5. le dégagement de la signalisation existante; 6. le désherbage linéaire; 7. l'entretien du mobilier, des jeux...; 8. des prestations en régie; 9. l'évacuation éventuelle des déchets; 10. la signalisation de chantier; 11. l'entretien des arbres plantés durant la période de garantie.

2) CPV code(s)

77314100 Grassing services, 77341000 Tree pruning, 77312100 Weed-killing services

3) Quantity or scope

Dans le district de Marche. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer à l'adjudicataire la répétition du marché initial au cours de la période de trois ans après la conclusion de celui-ci. Cette reconduction avec l'adjudicataire s'opère par le biais d'une procédure négociée conformément à l'article 17 § 2, 2° b) de la loi du 24 décembre 1993. Le pouvoir adjudicateur a le droit de n'attribuer que certains lots, et éventuellement, de décider que les autres lots feront l'objet d'un ou plusieurs nouveaux marchés, au besoin suivant un autre mode.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le délai d'exécution global est à compter à partir de la date prescrite dans l'ordre de commencer les prestations. Le délai global de l'entreprise est de un an de calendrier, dans lequel s'inscrivent les délais partiels des commandes successives. Si une commande partielle n'est pas achevée à l'échéance du délai global, pour une raison non imputable à l'entrepreneur, le délai est prolongé jusqu'à l'échéance contractuelle de la dernière commande partielle.

Lot No: 8

Lot title: Lot 18 - District de Vielsalm.

1) Short description

Les opérations concernent notamment: 1. des fauchages en mode "fauchage tardif" et des tontes; 2. des travaux d'entretien divers de plantations ou gazons existants, binage, bêchage, tonte des pelouses; 3. l'abattage, l'émondage et l'élagage d'arbres; 4. la taille d'arbustes et de haies; 5. le dégagement de la signalisation existante; 6. le désherbage linéaire; 7. l'entretien du mobilier, des jeux...; 8. des prestations en régie; 9. l'évacuation éventuelle des déchets; 10. la signalisation de chantier; 11. l'entretien des arbres plantés durant la période de garantie.

2) CPV code(s)

77314100 Grassing services, 77341000 Tree pruning, 77312100 Weed-killing services

3) Quantity or scope

Dans le district de Vielsalm. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer à l'adjudicataire la répétition du marché initial au cours de la période de trois ans après la conclusion de celui-ci. Cette reconduction avec l'adjudicataire s'opère par le biais d'une procédure négociée conformément à l'article 17 § 2, 2° b) de la loi du 24 décembre 1993. Le pouvoir adjudicateur a le droit de n'attribuer que certains lots, et éventuellement, de décider que les autres lots feront l'objet d'un ou plusieurs nouveaux marchés, au besoin suivant un autre mode.

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le délai d'exécution global est à compter à partir de la date prescrite dans l'ordre de commencer les prestations. Le délai global de l'entreprise est de un an de calendrier, dans

lequel s'inscrivent les délais partiels des commandes successives. Si une commande partielle n'est pas achevée à l'échéance du délai global, pour une raison non imputable à l'entrepreneur, le délai est prolongé jusqu'à l'échéance contractuelle de la dernière commande partielle.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucun poste n'est sujet à cautionnement complémentaire. Les cautionnements doivent être constitués au nom du SPW. Les justifications de leurs constitutions sont à envoyer à l'adresse de Monsieur P.Y. TRILLET, Directeur des Ponts et Chaussées ff, SPW - Direction des routes du Luxembourg, Place Didier, 45 à 6700 - ARLON.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 17, 43 ou 69 (à préciser selon le type de marché) de l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics. L'attention est attirée sur le fait que: - à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le soumissionnaire à produire les documents et preuves mentionnés à l'article 17, 43 ou 69 précité. - Conformément à l'arrêté royal du 20 juillet 2005 modifiant notamment l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Conformément à l'arrêté royal du 20 juillet 2005 modifiant notamment l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, les soumissionnaires belges employant du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs sont dispensés de produire l'attestation de l'Office de sécurité sociale dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de cotisations ONSS pour le présent marché. La vérification de la situation en sera faite par le pouvoir adjudicateur via l'application DIGIFLOW qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale. Le soumissionnaire devra fournir les documents suivants: _ une des références prévues au point 1° de l'article 70 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996 (référence sur la capacité économique: déclaration bancaire appropriée ou preuve d'une assurance des risques professionnels); _ les références prévues aux points 2°a et b, 4° et 5° de l'article 71 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996: * liste des principaux services exécutés au

cours des 3 dernières années; Le soumissionnaire atteste sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans l'une des causes d'exclusion prévues par l'article 69 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996. (Voir dernière page de l'offre).

Minimum level(s) of standards possibly required: L'entrepreneur doit mentionner, en annexe de son offre, la période de congés annuels et les jours de congés compensatoires pour son entreprise.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Le soumissionnaire devra fournir les documents suivants: * déclaration mentionnant les effectifs moyens annuels pendant les 3 dernières années; * déclaration mentionnant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire disposera pour l'exécution des services;

Minimum level(s) of standards possibly required:

Aucune agrégation n'est exigée.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

DO132/0/0643 - CSC n°O1.03.02-12F14

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 29.10.2012 - 11:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

29.10.2012 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 29.10.2012 - 11:00

Place:

Direction des routes du Luxembourg, Place Didier, 45, 3ème étage, 6700 - Arlon, BELGIQUE.

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

L'attention est attirée sur le fait que les documents du marché (cahier spécial des charges, métrés ou inventaires, plans y compris de format A0) sont uniquement et gratuitement téléchargeables sur le portail des marchés publics de la Région wallonne dont l'adresse URL est la suivante: <http://marchespublics.wallonie.be>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'état

Postal address: rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = _ date de prise de connaissance) - demande d' annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RW-SpW-DGO1-DRL-Direction des routes du Luxembourg

Postal address: place Didier, 45

Town: Arlon

Postal code: 6700

Country: Belgium

E-mail: pierreyves.trillet@spw.wallonie.be

Telephone: +32 63589211

Fax: +32 63589222

Internet address: d132@spw.wallonie.be

VI.5. Date of dispatch of this notice

4.9.2012